

Introduction

L'encampement du monde

Michel Agier

Camps de réfugiés, camps de déplacés, campements de migrants, camps d'étrangers, zones d'attente pour personnes en instance, zones de transit, centres de rétention ou de détention administrative, centres d'identification et d'expulsion, points de passage frontalier, centres d'accueil de demandeurs d'asile, centres d'accueil temporaire, villages de réfugiés, villages d'insertion de migrants, « ghettos », « jungles », foyers, maisons des migrants... Ces mots, dont la liste s'allonge sans cesse, sont devenus depuis la fin des années 1990 chaque jour davantage présents dans l'actualité sociale, politique et médiatique de tous les pays. Presque familiers déjà, ils désignent une réalité aussi évidente que polémique et complexe : les camps sont en train de devenir l'une des composantes majeures de la « société mondiale », et le lieu de la vie quotidienne de dizaines de millions de personnes dans le monde. Tel est le premier constat qu'établit cet ouvrage, issu d'un ensemble d'enquêtes de terrain menées au cours des quinze dernières années sur tous les continents par une équipe de chercheurs en sciences sociales, internationale et pluridisciplinaire. Parallèlement, ce livre cherche à comprendre ce que cet univers de camps, divers et interconnecté à l'échelle planétaire, nous dit du monde et de ce qu'on appelle la globalisation. La solution du camp sous toutes ses formes (ou ce que l'on désigne ici l'« encampement ») apparaît dorénavant comme la plus répandue pour tenir à l'écart ce qui dérange, pour contenir ou rejeter ce qui, humain, matière organique ou déchet industriel, est *en trop*. L'encampement du monde se présente ainsi comme l'une des formes du gouvernement du monde, une manière de gérer l'indésirable.

Tels sont les constats et les questions qui ont motivé cette entreprise de recherche collective. Les résultats des enquêtes apportent des données et des analyses inédites, introduisent de la complexité et des nuances dans cette réflexion tout en nourrissant, entre inquiétude et réalisme, le besoin d'une prise de responsabilité partagée à toutes les échelles (nationales, régionales et mondiales) sur le sens et le devenir des camps d'aujourd'hui.

Un monde de camps, global et divers

L'ambition de cet ouvrage est tout à la fois descriptive, historique et critique. Les vingt-cinq chapitres qui le composent allient, à une attention minutieuse aux lieux de la mobilité humaine (que celle-ci soit due à des causes politiques, économiques ou environnementales), une connaissance approfondie des contraintes régionales de la politique, de la mobilité et de l'encampement. Et ils sont traversés et reliés par une hypothèse anthropologique forte, celle qui voit (ou prévoit) à l'échelle planétaire la formation d'un « dispositif » des lieux de confinement – un dispositif « global », au sens où il inclut mais dépasse tous les cas particuliers. C'est la raison pour laquelle ce livre constitue un projet d'*ethnographie globale*. Partant de recherches empiriques locales et régionales, chaque chapitre tente de rendre compte de la complexité et de la diversité des situations concrètes. On verra ainsi le poids et la profondeur de certaines histoires spécifiques – celles des peuples en exil : Karens de Birmanie en Thaïlande, Sahraouis en Algérie ; celles des régions enkystées dans des conflits sans fin : Afghanistan, Soudan, Érythrée, Palestine, Afrique centrale. Puis, en prenant l'angle de l'histoire sociale et urbaine des camps, toujours précisément située, on verra apparaître sur le long terme des réfugiés-citadins, qui transforment leurs vies en inventant une politique sur les lieux mêmes de leur relégation, auxquels ils sont maintenant, de fait, attachés. Partout, le paramètre du temps est indispensable pour comprendre la transformation de ces espaces vides en lieux anthropologiques. À l'heure de la domination de la « liquidité » des choses et de l'instantanéité des communications, c'est pour les auteurs de ce livre le *temps long* qui est absolument déterminant – on l'aborde dès la première partie de l'ouvrage – car le critère du temps est rendu plus important *a contrario* par l'urgente qui préside à la conception des espaces. L'impression de précarité matérielle, l'évidence d'une organisation provisoire des espaces, la faible empreinte de la « forme-camp » sur la nature..., tout cela donne le sentiment que ce qui est là sous nos yeux maintenant peut avoir disparu demain. Le temps long est donc essentiel pour s'interroger sur les possibilités de la reproduction sociale alors même qu'il semble n'être qu'un présent sans fin, un temps long par accident, qui ne fait pas

sens. C'est pourquoi nous cherchons partout la patine du temps dans la vie sociale et matérielle. Des camps établis dans l'urgence, sans avenir imaginé et encore moins planifié par ceux qui les ont créés, existent depuis plus de vingt ans (comme au Kenya), trente ans (au Pakistan, en Algérie, en Zambie, au Soudan)... ou soixante ans (au Moyen-Orient). Plusieurs générations d'habitants y sont nées réfugiées et encampées. Émerge alors ce qui fait l'objet de l'attention réitérée de ces enquêtes : une société et une politique issues des camps, dont les mots d'ordre, l'organisation, la vision du monde se comprendront mieux depuis les vies quotidiennes, la matérialité et les socialisations qui s'y déploient – c'est un devenir urbain, social et culturel autant que politique, dont les camps palestiniens sont aujourd'hui le plus parfait exemple.

Des comparaisons ou des lectures transversales permettront de voir se dessiner petit à petit un tableau d'ensemble, celui d'un « paysage global » de camps. Cette expression désigne bien sûr une matérialité spécifique et comparable d'un camp à l'autre. Mais, s'il est important de s'interroger sur la cohérence de ce « paysage » à l'échelle de la planète, plusieurs remarques préalables sont nécessaires. D'abord, il convient d'être vigilant face à ce qu'on peut appeler une « esthétique du camp », gigantesque, monstrueuse et compassionnelle, qui s'est développée subrepticement dans les médias, les documentaires et le photojournalisme. L'abondance de représentations visuelles masque étrangement la faiblesse des informations, des analyses et des débats politiques. L'hypothèse d'un « paysage » de camps suppose donc que soient en permanence mises en question la place prise par cette esthétique monstrueuse voire son imposition dans le domaine public.

Ensuite, l'hypothèse d'un paysage global de camps cherche à désigner un objet de réflexion, autant critique et politique que théorique : un ensemble d'espaces locaux interconnectés mobilisant très souvent des organisations de la « communauté internationale » qui se pensent, elles, comme « globales ». L'hypothèse s'inspire aussi, tout en s'en différenciant, des « paysages globaux » dont l'anthropologue indien et américain Arjun Appadurai a fait dans les années 1990 la matrice de sa représentation d'une mondialisation supranationale et excessivement déterritorialisée, sur fond de crise de la localité. Le point de vue adopté ici est quelque peu différent ; c'est celui d'une anthropologie-monde ancrée sur les terrains locaux. Le « paysage » n'est donc pas une abstraction mais se réfère à la réalité concrète des terrains. Idéalement, cette approche impliquerait un dispositif d'enquêtes multisituées et simultanées pour saisir la dimension à la fois empirique et « globale » d'une réalité existant à l'échelle mondiale. Sans prétendre l'avoir parfaitement atteinte (car il manquera toujours un cas d'étude ou des centaines de cas sans doute aussi intéressants que ceux qui ont été retenus),

c'est cette démarche à la fois ethnographique et anthropologique, locale et globale, qui a inspiré cette enquête internationale ¹.

Les statistiques institutionnelles ne donnent qu'une idée très partielle de la concentration des réfugiés, déplacés internes, migrants « clandestins » ou demandeurs d'asile dans des camps. On essaiera de donner quelques indications chiffrées, sous réserve d'actualisation et en restant dans des estimations basses. En tenant compte des chiffres disponibles mais hétérogènes, on peut en premier lieu estimer à plus de 450 le nombre de camps de réfugiés officiels administrés principalement par des agences internationales (HCR, UNRWA ²) et, plus rarement, par des administrations nationales. Six millions de personnes au moins vivent dans ces camps. En deuxième lieu, le nombre de camps de déplacés internes est plus difficile encore à établir, puisqu'il change rapidement, mais il est indubitablement plus important que celui des camps de réfugiés, compte tenu de son mode opératoire plus simple et rapide. Si, d'après un rapport de l'ONG Amnesty International, on en comptait 600 dans le monde en 2008 (dont 65 dans la seule province du Darfour au Soudan, abritant près de deux millions de personnes à ce moment-là), plus d'un millier furent établis en Haïti juste après le tremblement de terre de janvier 2010 (près de la moitié existent encore), faisant ainsi plus que doubler leur nombre à l'échelle mondiale. Compte tenu de ces fluctuations, on peut estimer le nombre de camps de déplacés en 2014 à plus de mille et à six millions au moins le nombre de personnes y vivant. Il convient d'ajouter, en troisième lieu, plusieurs milliers de campements auto-établis, les plus éphémères et les moins visibles, où se trouvent généralement, mais pas uniquement, des personnes sans droit de séjour, des migrants dits « clandestins », ou des personnes déplacées de force dans leur propre pays avant qu'une reconnaissance de leur installation comme camp de déplacés ait éventuellement lieu, ce qui est loin d'être le cas général. Ce sont des regroupements de petite taille parfois appelés « ghettos » ou « jungles », qu'on trouve le long des frontières ou dans les interstices

-
- 1 Les lecteurs intéressés par ces questions méthodologiques et théoriques pourront se reporter notamment aux ouvrages de APPADURAI A. (2005 [1996]), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Petite bibliothèque Payot ; BURAWOY M. (dir.) (2000), *Global Ethnography. Forces, Connections and Imaginations in a Postmodern World*, Berkeley, University of California Press ; AGIER M. (2004), *La Sagesse de l'ethnologue*, Paris, Éditions de L'Œil neuf ; ainsi qu'à BOUCHERON P. et DELALANDE N. (2013), *Pour une histoire-monde*, Paris, PUF, pour comparer ce débat avec celui des historiens sur les liens entre l'histoire-monde et l'histoire connectée. Voir également AGIER M. (2012), « Un paysage global des camps », *Les Carnets du paysage*, n° 23, p. 80-91, où une ébauche de ce projet d'ouvrage a été présentée.
 - 2 Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Voir en fin de volume l'index des institutions et leur acronyme.

urbains. Si leur nombre dépasse toutes les autres catégories de camps, leur taille est généralement très inférieure à celle des camps de déplacés et, plus encore, à celle des camps de réfugiés. À titre d'exemple, on compterait en France un peu plus de 350 campements dits « roms » pour un total de 17 000 occupants, soit un peu moins de cinquante personnes par campements. Enfin, en quatrième lieu, on doit distinguer les centres de rétention administrative. On en compte plus d'un millier dans le monde, dont 400 en Europe. Ces derniers disposent de 35 000 places et ils connaissent un *turn over* important, plus de 500 000 personnes transitant chaque année par ces centres.

Aux camps de réfugiés les plus officiels, les plus grands, les plus anciens et les plus transformés (parties 1 et 2) et aux camps de déplacés internes sous contrôle d'ONG internationales ou d'administrations nationales (partie 3), s'ajoutent une multitude d'autres formes de vie encampée (partie 4). Deux pôles sont distingués dans ce dernier cas, en reprenant les deux catégories évoquées plus haut. D'un côté, les campements informels. De l'autre, des lieux sous contrôle administratif et/ou assistance humanitaire, fermés ou partiellement ouverts, dédiés à la rétention ou à l'hébergement temporaire des étrangers, même si certains centres (comme à Chypre) regroupent ces deux fonctions. En outre, l'encampement des travailleurs migrants, démographiquement important dans le sud de la Chine et dans les pays du Golfe (dont le Qatar), mais aussi dans certains secteurs du travail en Afrique du Sud, au Canada et au sud de l'Espagne, se développe en empruntant ses techniques aux formes existantes des camps pour migrants, pour déplacés internes ou pour réfugiés.

Des thèmes récurrents émergent d'une étude de cas à l'autre ; ils reflètent et prolongent les études que mènent sur ces terrains des chercheurs de différents pays et disciplines, et dont le nombre a considérablement augmenté depuis le début des années 2000. Ces thèmes récurrents concernent les liens, ténus jusqu'à la confusion, entre guerre et non-guerre dans les régions d'origine des migrants, ce qui tend à rendre plus périlleux les retours aux lieux d'origine mais aussi plus difficile la reconnaissance de causes claires et uniques du déplacement (l'instabilité politique, les violences sociales, la précarité économique). Comme en écho à cette confusion des situations de départ, on observe en général une superposition entre les statuts administratifs de réfugiés et migrants, attribués de manière aléatoire selon les politiques publiques des pays d'arrivée à l'égard de la migration et de l'asile. On note également dans les différents cas étudiés les liens tout aussi étroits que conflictuels entre les milieux humanitaires, les organisations de réfugiés plus ou moins développées et les forces militaires ou policières entourant les camps. L'importance politique du gouvernement humanitaire des indésirables dans la « gouvernance mondiale » est un autre

aspect que révèlent en particulier les situations de réfugiés de longue durée (*protracted refugees*) et le développement d'une « industrie » des camps, conjuguant l'éphémère et la durabilité. Enfin, la question récurrente des camps-villes rejoint celle, plus générale, de la reconnaissance des urbanisations précaires dans le monde...

L'ambivalence des camps contemporains

Ce tour du monde des formes contemporaines de camp invite à une interrogation plus générale, plus politique et plus anthropologique, au sens où elle dépasse les spécificités des contextes dans lesquels naissent et durent des camps, pour réfléchir, à partir de leur inscription dans la durée comme de leurs multiples formes et usages, sur les fondements de leur banalité et sur la place qu'ils occupent d'ores et déjà dans l'ordinaire d'un monde où la précarité, la relégation et l'indifférence sont omniprésentes.

Même lorsque le camp est géré par une organisation humanitaire, il a un effet d'enfermement, de privation de liberté et crée un sentiment de souillure qui rejaillit sur la vie et l'identité des encampés. Cela rapproche le camp de réfugiés qu'on trouve en Afrique ou en Asie du centre de rétention pour étrangers en attente d'expulsion qu'on trouve en Europe. Pour autant, de nouveaux espaces de frontières se dessinent dans tous ces lieux (ou « hors-lieux »), avec une grande diversité bien sûr, par exemple entre des centres de rétention administrative, dont certains sont proches du quotidien carcéral, et des camps de déplacés internes qu'on distingue mal des banlieues pauvres. À des degrés divers donc, ces hors-lieux deviennent progressivement de nouveaux milieux sociaux, incertains et toujours « en marge » de quelque chose (d'une ville, d'un État). Mais au fil du temps, ce quelque chose, ce centre référentiel, tend à disparaître de l'horizon de vie des encampés. Le lieu de la relégation, du stationnement, n'est plus alors (ou plus seulement) un lieu d'attente, souvent propice à la dépression et autres pathologies, mais il devient un lieu de vie, de resocialisation, parfois d'une certaine agitation sociale et politique – autant dans les centres de rétention européens, marqués par les incendies ou les grèves de la faim, que dans les camps de réfugiés africains, où les manifestations de rue devant les bureaux des organisations internationales, les séquestrations de travailleurs humanitaires et les boycotts de la ration alimentaire sont des formes d'action politique. Dans ces contextes, le camp retrouve un sens pour celles et ceux qui l'« habitent » dans le fait d'incarner cet entre-deux propre à toute situation de frontière, au lieu de s'enfoncer dans le non-sens de l'enfermement.

C'est cette ambivalence des camps du XXI^e siècle que veut transmettre cet ouvrage, en même temps qu'il est un témoignage du présent, de la réalité bien établie des camps, de leur existence ordinaire et proche, mais peu ou parfois pas du tout visible. Cette invisibilité de la banalité des camps est très compatible avec la mise en exergue de leur caractère extraordinaire, voire « monstrueux », qui appelle le rejet autant que la compassion. Elle est un atout pour les politiques de l'indifférence. Ce livre affirme, au contraire, qu'il faut rendre les camps célèbres, tout comme il faut donner un nom à chaque réfugié, déplacé et migrant « illégal » qui s'y trouve confiné. « Seule la célébrité, écrivait déjà Hannah Arendt en 1951 (l'année même de la création du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), peut éventuellement fournir la réponse à l'éternelle plainte des réfugiés de toutes les couches sociales : "personne ne sait qui je suis" ; et il est exact que les chances du réfugié célèbre sont plus grandes, tout comme un chien qui a un nom a davantage de chance de survivre qu'un chien errant qui ne serait juste qu'un chien en général » [Arendt, 1951, 1982, p. 266].

Peuples en exil, personnes déplacées, et vice versa

Il faut rendre les camps et les réfugiés célèbres. Mais lesquels et comment ? Palestiniens, Karens, Sahraouis, les réfugiés de longue durée établis dans des camps malgré eux sont pour une part des peuples en exil, chassés de leurs terres ancestrales ou ne réussissant pas à faire valoir un droit territorial. Leur vie est hantée par le retour. Le camp leur apparaît parfois comme un État en miniature, nonobstant le nombre important d'ONG et d'agences internationales qui l'entourent, l'approvisionnent et gardent l'œil dessus. Mais les réfugiés sont aussi de simples personnes déplacées, des citoyens ayant perdu leur citoyenneté, devenus sans État et dont Hannah Arendt, encore, disait qu'ils mettent en évidence, bien plus radicalement que les minorités, la crise de l'État-nation... Cette différence posée par la philosophe comme la séparation de deux termes – le peuple en exil, la personne déplacée –, nous la retrouvons souvent réunie sur le terrain des camps aujourd'hui. En effet, si les premières – les minorités sans État – manifestent un désir d'État (contenu dans leur demande prioritaire d'un territoire propre), les secondes – les personnes déplacées – vivent cette séparation d'avec l'État d'abord comme un abandon ou un écart vers l'anormalité – car « l'ordre normal des choses » est « national » comme l'a très bien relevé l'anthropologue Liisa Malkki [1995b] à partir de sa recherche pionnière sur les réfugiés hutus du Burundi en Tanzanie dans les années 1980. Puis, ces réfugiés montrent, même malgré eux, qu'une vie est possible sur les limites

ou aux bords des États-nations. Les camps sont ainsi des lieux de l'exil mais des lieux où l'exil peut être habité. Toutes les recherches empiriques sur les camps, de quelque taille qu'ils soient, sur les centres d'accueil ou de détention, les campements aux marges des villes ou dans les forêts, jusqu'à la cabane ou la chambre comme dernier rempart du sujet face à une vie précaire, toutes ces recherches montrent que ces lieux sont l'objet de soins, personnels ou collectifs, de rites quotidiens et d'arrangements esthétiques, qu'ils sont donc très éloignés des représentations qu'on donne généralement des migrants et des réfugiés vivant dans un monde chaotique et souillé.

Par ailleurs, sur un plan politique, le camp est le lieu à partir duquel est entretenu le désir d'un territoire propre, identitaire, associé à la demande de retour. Le territoire identitaire et le retour sont réclamés par les représentants d'un « peuple en exil ». Dans ce cadre, l'enfermement du camp semblerait aller dans le « bon sens » car, même s'il n'est pas bon à vivre, il serait « bon à penser », permettant cet artifice politique qui fait se superposer le territoire désiré dans un futur et un ailleurs symboliquement unificateurs et l'espace du camp qui en est ici et maintenant la préfiguration. Pourtant, entre les discours et stratégies des leaders, qui peuvent conforter l'interprétation identitaire des camps, et ce qu'il en est effectivement du destin collectif d'un camp qui regroupe des individus *a priori* sans communauté, il y a bien un même lieu mais où l'écart se creuse : d'un côté, le camp comme lieu sacrificiel de l'attente du retour d'un peuple en exil ; de l'autre, le camp comme lieu d'un droit à la vie sur place et comme transformation de l'espace occupé *ici et maintenant*.

En outre, au sein de l'enfermement, la multiplicité se déploie : des réfugiés viennent de plusieurs villages ou de plusieurs régions, voire de plusieurs pays ; ils découvrent et parfois apprennent des langues ; et enfin tous font l'expérience d'une relation nouvelle et ambiguë avec les travailleurs humanitaires, venus généralement des pays riches avec leurs images, leurs rêves et leurs certitudes sur les pays du Sud. Une langue des camps, *pidgin* local de l'anglais onusien, s'y répand. Après des enquêtes menées entre 2003 et 2007 dans les camps de la région de la Mano River (Libéria, Sierra Leone, Guinée), j'ai ainsi acquis la conviction, formulée de manière provocatrice, que le monde des camps, du déplacement et de l'humanitaire pouvait à bien des égards être considéré comme le lieu où naissent de nouvelles « aires culturelles » chères à l'ethnologie ! L'habitat, l'alimentation, les relations matrimoniales et la composition des familles, les formes de sociabilité, les rythmes quotidiens, les langues parlées, toutes ces choses essentielles à l'existence de chacun sont le produit hybride des habitudes antérieures au déplacement, des contraintes du déplacement et des nouveaux apprentissages du camp.

Contre les idées trop simples du camp comme lieu d'anomie, de chaos et de pathologie, ou du camp comme espace d'enfermement identitaire, on peut donc opposer le constat de l'ambivalence : les camps sont des lieux d'un relatif enfermement mais ils sont aussi des carrefours cosmopolites. Au croisement de l'un et l'autre facteur, se détermine la manière dont la vie y est réinventée.

La forme-camp. Extraterritorialité, exception, exclusion

On est en droit de s'interroger alors, face à une telle diversité et une telle ambivalence des « camps » contemporains, sur l'idée même d'une « forme-camp » et sur ce que nous apporte aujourd'hui le fait d'appeler « camp » l'ensemble de ces lieux. J'aborderai cette question par un bref détour.

Dans un très beau livre sur le sens de la part la plus sombre (la folie, la guerre, la monstruosité) de l'œuvre du peintre espagnol du XIX^e siècle, Goya, Tzvetan Todorov [2011] explique – ou constate – qu'il y a une réalité propre de la guerre – une identité, une essence ou une logique de la guerre – qui semble supérieure à tous les individus qu'elle implique, à ce qu'ils pensent ou ressentent. C'est sans doute ce que Goya cherche à saisir avec ses innombrables croquis, dessins et tableaux où les protagonistes montrent leurs visages – si les uns sont effarés et horrifiés, les autres sont placides et tranquilles. Dans des contextes locaux toujours différents, cette répétition oblige à penser la fonction et le sens de l'implacable logique guerrière. De même aujourd'hui, dans un univers assez proche et même si l'on change d'époque, la répétition de l'encampement, qu'il opère sous domination humanitaire, administrative ou sécuritaire, ou selon la volonté des déplacés de trouver refuge, ainsi que l'évidence du camp elle-même (au nom de l'urgence, de l'efficacité, de sa faible empreinte matérielle) doivent alerter et amener à nous interroger non plus seulement sur les sens multiples de ces camps à partir de tous leurs contextes d'édification mais, au-delà de la somme ou de l'énumération de ses contextes locaux, sur le sens qu'ils prennent en tant que forme globale, « solution » délocalisée qui s'impose aux situations locales de crise. La radicalité de cette solution marque les individus qui se trouvent mis en camps, ces derniers représentent une « réponse qui excède pour des sujets qui excèdent » [Rahola, 2007, p. 65]. Mais il me semble important de rapporter l'idée de forme-camp à la nécessité autant intellectuelle que politique de poser un modèle auquel se confronter. Je distinguerai donc ce modèle, la forme-camp, de la politique des encampés, qui ne s'y soumet pas forcément mais doit inévitablement composer avec.

Il est possible de caractériser la forme-camp par trois traits qu'on retrouve à des degrés divers dans les situations étudiées : l'extraterritorialité, l'exception et l'exclusion. Premièrement, l'extraterritorialité. Ce sont des hors-lieux, une place à l'écart leur est réservée qui souvent ne figure pas sur la cartographie d'un pays ou d'une région. Ainsi les camps de Dadaab au Kenya, quoique deux ou trois fois plus peuplés que le département de Garissa où ils se trouvent, n'apparaissent pas sur la carte de ce département. Dans le même ordre d'idée, on sait que les zones d'attente, voire les centres de rétention en Europe sont conçus comme des espaces extraterritoriaux, excroissances non identifiées des États-nations pour y contrôler et éventuellement interrompre les passages d'étrangers. Ces hors-lieux ont une forme, celle des camps bien sûr mais aussi celle des zones de transit portuaires, voire des bateaux ou même des îles – comme les îles de Nauru et de Christmas dans le Pacifique, qui font office de camps de détention pour demandeurs d'asile en Australie. Le sociologue Zygmunt Bauman [2004] a fait du développement des espaces extraterritoriaux l'une des caractéristiques majeures de la mondialisation où la profusion des « déchets », matériels comme humains, demande une économie et un travail sans cesse renouvelés pour le rejet des restes, objets et matières « surnuméraires ». Deuxièmement, un régime d'exception est associé à cette extraterritorialité. Les espaces extraterritoriaux relèvent d'une autre loi que celle de l'État sur l'espace duquel ils sont établis. Quel que soit leur degré de fermeture ou d'ouverture, ils ont pour caractéristique commune d'écarter, de retarder ou suspendre toute reconnaissance d'une égalité politique entre leurs occupants et les citoyens ordinaires. C'est le cas des camps de réfugiés autant que des centres de rétention (mais moins le cas des camps de déplacés internes, encore qu'une forme d'exception puisse aussi leur être appliquée par des procédés internes de zonage administratif, militaire ou humanitaire). Troisièmement, à l'exception sur le plan juridique et politique, à l'extraterritorialité sur le plan de l'organisation des espaces et des frontières, correspond une exclusion du point de vue de la société. Cette exclusion sociale, le fait d'ostensiblement n'être pas comme les autres, n'être pas intégrable, est la forme sensible d'une altérité qui résulte des deux modes de mise à l'écart précédemment cités.

Les occupants des camps et campements ne subissent pas au même degré ces trois fonctions de la forme-camp. Mais ils ont toujours à résoudre le problème qu'elles leur posent, en les contournant, les affrontant, les faisant plier ou se transformer. Il y a toujours et d'emblée une *politique* des encampés qui ne se résume pas à l'identité victimaire ou culpabilisante, mais qui a pour objet de l'affronter sur le lieu même du camp.

La circulation des personnes, des organisations et des savoirs. Un dispositif de camps

Ce qui précède nous permet de préciser maintenant en quoi ce paysage de plusieurs milliers de camps, campements et centres ou zones pour réfugiés, déplacés et migrants « illégaux » forme en fait un *dispositif*. Celui-ci intègre de manière transversale et transnationale les milliers de lieux qui le composent, en mettant en relation des personnes, des organisations et des savoirs *en circulation*.

Il s'agit bien sûr des personnes en déplacement. Venant d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient principalement, ce sont un peu les mêmes personnes qui se retrouvent dans ces lieux : camps de déplacés internes, camps de réfugiés, postes-frontières, campements informels, zones d'attente, parcs urbains, forêts, squats, centres de soin d'urgence... Dans ce contexte, des catégories institutionnelles d'identification semblent être des gages de survie avant de se transformer en stigmates. Ce sont des masques officiels posés provisoirement sur les visages qu'ils cachent. Voyons un parcours type. Un *déplacé interne* libérien vivant en 2002-2003 (soit au plus fort de la guerre civile) dans un camp à la périphérie de Monrovia sera un *réfugié* s'il part s'enregistrer l'année suivante dans un camp du HCR au-delà de la frontière nord de son pays, en Guinée forestière, puis il sera un *clandestin* s'il le quitte en 2006 pour chercher du travail à Conakry, capitale de ce pays, où il retrouvera de nombreux compatriotes vivant dans le « quartier des Libériens » de la capitale guinéenne. De là, il tentera peut-être de rejoindre l'Europe, par la mer ou à travers le continent *via* les routes transsahariennes, et s'il arrive en France il sera conduit vers l'une des cent « ZAPI » (zones d'attente pour personnes en instance) que comptent ses ports et aéroports. Il sera officiellement considéré comme un *maintenu*, avant de pouvoir être enregistré comme *demandeur d'asile* avec de fortes chances de se voir *débouté* de sa demande. Il sera alors *retenu* dans un CRA (centre de rétention administrative) en attendant que les démarches administratives nécessaires à son expulsion soient réglées. S'il n'est pas légalement expulsable, il sera « libéré » puis se retrouvera, à Calais ou dans la banlieue de Rome, *migrant clandestin* dans un campement ou un squat de migrants africains... Ce parcours type est certes virtuel mais les enchaînements et les statuts qu'il décrit sont réellement vécus, en partie ou en totalité par celles et ceux qu'on rencontre et dont on enregistre les récits d'exil dans les différents lieux du dispositif.

Les personnes circulant dans ce vaste réseau de camps sont aussi les travailleurs des organisations onusiennes ou humanitaires qui interviennent dans les différents types d'espaces : on rencontre ainsi les travailleurs de la

Croix-Rouge dans un camp de réfugié guinéen comme dans le centre de transit de Sangatte dans le nord de la France, les médecins et infirmiers de Médecins sans frontières se retrouvent dans le campement des migrants afghans de la ville de Patras en Grèce comme dans les camps de réfugiés en Afrique, et c'est aussi le cas pour le personnel de Médecins du monde et de nombreuses autres ONG. Un vaste marché du travail s'est constitué dont on peut donner une idée en évoquant les plus de 150 ONG internationales et les plus de 400 ONG nationales qui travaillent sous contrat au sein des seuls camps du HCR.

La circulation des organisations travaillant à la gestion des camps entraîne une transmission et une diffusion des savoirs spécialisés au sein de ce dispositif. Ainsi, d'année en année, l'organisation des camps est devenue plus structurée et complexe, des savoirs logistiques se sont accumulés, toute une culture du kit permet de faire face aux questions vitales de l'approvisionnement en eau (puits, pipelines, cuves plastifiées, camions citernes), de la voirie et de l'assainissement. Les abris d'urgence sont disposés selon des plans d'« urbanisme » élaborés dans les unités techniques du HCR. Les tentes en toile et plastique sont de plus en plus remplacées par des modules préfabriqués (certains architectes y travaillent). L'étude et le traitement de quelques sujets cruciaux de la vie des camps, en particulier sanitaires ou sécuritaires, ont évolué depuis quelques années dans les ONG internationales et les agences nationales et onusiennes. C'est le cas, par exemple, de la sécurité et de la rapidité du transport en camion et du regroupement des collectifs de réfugiés ou de *retournees* (retournés), ou de la qualité des bâches plastifiées couvrant les abris d'urgence (sur lesquels sont éventuellement testés des produits antimoustiques pour éviter la propagation du paludisme), ou encore de la taille des camps, qui tend maintenant à être réduite pour atteindre, dans le cas des camps de réfugiés, la taille optimale de 5 000 à 10 000 occupants.

Un consensus à la fois compassionnel et technique donne sens à l'existence du camp pour ses promoteurs et gestionnaires. Ce consensus se traduit dans la biopolitique appliquée quotidiennement à la vie des camps. Celle-ci est dominée par l'organisation des triages (*screening*) entre les personnes selon leur état physique, leur âge, la composition des groupes domestiques, par la répartition spatiale et catégorielle des résidents, par la division du travail entre les ONG en place, etc. Enfin, si les camps de réfugiés sont le lieu par excellence de l'intervention humanitaire voilant, par cette visibilité et cette dramatisation humanitaires, les mécanismes de contrôle des mobilités également présents, à l'inverse, le souci d'éviter le scandale ou la « crise humanitaire » est présent en Europe chez les gouvernements les plus avancés dans le contrôle et le rejet des étrangers indésirables, et le recours plus important aux centres de rétention va de pair avec

leur aménagement plus « humanitaire ». Ainsi, on trouve aujourd'hui des centres de rétention en Europe dont la construction est assurée par des entreprises privées, sous contrat avec l'Union européenne, et visant à en faire des lieux minutieusement médicalisés, comme c'est le cas en Ukraine.

Du campement auto-installé de la « jungle » périurbaine à Calais ou Patras, au vieux camp de réfugiés du HCR en Afrique, en passant par le camp-ghetto palestinien et le camp-ville de déplacés en Haïti ou à Khartoum, les camps sont des jalons posés sur plusieurs parcours. Celui des personnes en déplacement pouvant changer de catégorie d'identification d'un lieu à l'autre. Celui des organisations et agences internationales qui déploient d'un camp à l'autre leur technologie, leur travail et leur économie. Le parcours enfin des savoirs experts (humanitaires ou sécuritaires) et des idéologies (compassionnelles et/ou culpabilisantes). La vie sociale des lieux confinés dépendra du croisement et de la confrontation entre ces différents réseaux d'acteurs et de significations.

L'exemplarité des camps ou ce que les camps nous disent de l'avenir du monde

Produit du dérèglement international de la période suivant la fin de la guerre froide et de la difficulté internationale à « faire monde » face aux bouleversements politiques, écologiques et économiques de ce début de siècle, la prolifération des camps a créé une situation de fait, importante sur les plans démographique et sociologique, mais essentielle aussi pour toutes les transformations qu'ils traversent et qui peuvent servir d'anticipation pour eux-mêmes et pour d'autres contextes. Tenir compte de leur exemplarité aidera à les sortir de cette « exception » fatale où les tiennent les imaginaires politiques. Le savoir sur l'encampement n'en est plus à ses débuts, comme le montrent ce livre et tous ceux qui sont mentionnés dans la bibliographie en fin d'ouvrage. De nouvelles pistes de recherche ont émergé. De nouvelles réflexions et propositions politiques peuvent être faites. Je voudrais évoquer les unes et les autres, de manière plus programmatique que conclusive.

Ce que les camps anticipent de manière radicale, c'est une problématique de la vie et de la citoyenneté aux marges de l'État-nation. Cette question est devenue centrale aujourd'hui pour penser la « société mondiale » de demain. Car, en durant et en s'urbanisant, les camps mettent en scène deux réalités complémentaires, à la fois entièrement globales et entièrement locales : celle de la disparition de l'étranger d'une part, et celle d'une expérience du monde (c'est-à-dire un cosmopolitisme ordinaire) dans les

marges et les frontières d'autre part. Enfin, dans cette lutte permanente entre la mort et la vie, la disparition et la transformation, ils anticipent de nouveaux mondes urbains.

L'étranger absolu

Les camps mettent en scène, ou plutôt « en espace », la condition de l'étranger comme déraciné, dépaycé, délocalisé, dénationalisé. L'immigré est d'abord un émigré, écrivait le sociologue Abdelmalek Sayad [1999] en évoquant un âge de l'immigration, celui des années 1960-1980, où l'insertion économique et politique des travailleurs migrants dans les cadres nationaux était pourtant bien plus réelle qu'aujourd'hui. Le déplacé arrive dans le camp (terme générique ici qui inclut aussi le camp de réfugiés ou le campement de migrants, éventuellement le centre d'accueil ou la maison de migrants) après un ensemble de pertes – perte, intégrale ou partielle, de ses lieux, de ses biens et de ses liens. Même s'il a, à un moment donné, « choisi » de partir en fonction de telle ou telle contrainte (politique, écologique, économique ou sociale), cette perte est l'empreinte majeure de sa désidentification (terme qui correspond à la plainte de la « perte d'identité »). En outre, tous les déplacés se trouvent d'une manière ou d'une autre séparés, abandonnés voire rejetés par un État supposé les protéger et les représenter. Le camp est le lieu des sans-État, dans ce sens il est bien un *hors-lieu*, établi dans un intervalle entre les juridictions, les territoires et les sociétés du ou des pays sur l'espace desquels il se trouve ou dont il est limitrophe. Dans le camp qui fait fonction de frontière, le déplacé n'est qu'exceptionnellement arrivé en communauté ; ce sont des individus qui se retrouvent là dans un camp et cherchent à se reconnaître, se rapprocher, former tout au plus une communauté de survie ou d'existence partagée.

Établi dans le camp, le campement ou la zone d'attente de longue durée, le déplacé n'a encore rien mis à la place de sa perte. Il reste déterminé par cette perte du départ et la « douleur du partir » (Aragon), et par l'interruption de sa mobilité dans le camp. Le camp n'est jamais un choix mais au minimum le résultat d'une contrainte vitale (survivre, se soigner, se cacher), ou bien le résultat d'une obligation administrative, d'une opération policière ou militaire. Le déplacé encampé devient pour les locaux (ou les « nationaux ») un étranger. Étranger d'abord au sens d'opposé au local connu et familier (ce que désigne le mot *stranger* en anglais), au sens ensuite d'opposé au national (*foreigner*). Mais le camp ajoute à ces deux définitions classiques de l'étranger une troisième, celle qu'avec Michel Foucault on a nommé *l'enfermement dehors*. On peut craindre en conséquence qu'une certaine radicalisation de cette conception-là de l'étranger se développe par la seule logique des effets de l'encampement et de l'invisibilité qui lui est

associée. On se retrouverait ainsi dans une conception *a priori*, non culturelle mais radicale, de l'autre, non pas différent (culturellement) mais absent parce que tenu à l'écart du monde où les humains « normaux » circulent, travaillent, habitent. La brutalité du champ discursif de la race qui se répand depuis une vingtaine d'années dans les pays occidentaux riches, à l'inverse d'une tradition civique égalitaire et humaniste dont ces pays se vantent, fait écho à cette déshumanisation et cette disparition sociale de l'étranger encampé associé à l'anormalité et à une moindre humanité. La persistance et la banalisation de la solution du camp sont inscrites (en général encore de manière implicite mais pas seulement) dans les politiques publiques à l'égard des indésirables. Dans ce dispositif d'encampement, toutes les peurs et tous les délires identitaires à l'égard des indésirables pourront être exprimés d'autant plus arbitrairement que ces derniers seront durablement écartés. Dans ce cadre-là, *c'est le camp qui fait l'étranger* et cet étranger-là restera inaccessible à la société tant qu'il restera encampé.

Maintenu là, dans l'inachèvement d'un parcours de mobilité, il n'est ni immigré ni émigré mais suspendu en migration. Le camp est tout à l'image de cette frustration. C'est une expérience du monde vécue dans un maintien à la marge des États, dans un maintien dans l'interstice et l'intervalle spatial, juridique et politique. Verra-t-on disparaître la figure de l'étranger, à travers la déshumanisation et la « disparition » des migrants dans les camps ? La société qui maintient cet « autre » enfermé dehors s'isole elle-même puisque l'encampement est réciproque – même si le niveau d'enfermement et de liberté n'est évidemment pas le même de part et d'autre.

Pragmatique de la frontière

Les camps de réfugiés, de déplacés internes, les campements de migrants dits « clandestins » témoignent d'une tension forte et constante entre deux motifs : celui de l'enfermement dehors ainsi défini du point de vue d'une analyse centrée sur le pouvoir d'État, comme on vient de le voir ; et celui de la diversité culturelle, ethnique, nationale, sociale, en somme du camp en tant que carrefour mondial et lieu d'un cosmopolitisme ordinaire, comme le montrent les enquêtes menées au cœur de la vie quotidienne des camps. Mobilité et immobilité se croisent au sein même des espaces de confinement qui font office de frontières, pouvant devenir selon les cas aussi bien des « sas » (comme les camps de déplacés de Monrovia ou Khartoum) que des « ghettos » (comme de nombreux camps palestiniens croissant verticalement faute de pouvoir s'étendre horizontalement). Ce qui fait le lien entre ces deux dimensions, c'est ce qu'on peut appeler la pragmatique de la frontière : lieu d'un apprentissage toujours « autre », la vie à la frontière mobilise

les capacités de « débrouille » et de transformation, l'art du « faire avec », du « vivre avec », de l'intermédiaire et du passeur, la possibilité des arrangements avec l'adversité, de la résilience et des renaissances. Cette pragmatique de la vie quotidienne peut-elle transformer les lieux de confinement en lieux de la mobilité, jusqu'à les rendre vivables et ouverts, jusqu'à en faire tomber les murs en les grattant, en y perçant des portes et en y posant des échelles ? On peut le penser, et il n'est qu'à voir les arrangements avec la contrainte qu'ont su mettre en œuvre les réfugiés karens de Thaïlande, les réfugiés soudanais et somaliens des camps du Kenya, les réfugiés palestiniens de Cisjordanie, les migrants des campements du nord du Maroc ou du pourtour de l'Europe, pour vouloir saisir et décrire la vitalité autant que les tensions et conflits qui traversent les camps contemporains.

Car nous ne sommes plus à l'heure d'une thanatopolitique des camps. Même si le camp de la mort hante le mot et la réflexion sur les camps en Europe³, on ne peut pas aborder les camps dans le monde d'aujourd'hui d'abord comme des lieux de mise à mort. Et la mort sociale de leurs occupants – qui serait le préalable à leur mort physique et dont l'isolement de tout camp semble *a priori* porteur – est réversible sur le lieu même de la mise à l'écart. Vivre longtemps et même bien vivre dans les camps est la question politique la plus actuelle et la plus radicale qu'ait engendrée la politique contemporaine de mise à l'écart des indésirables.

L'urbanité des camps

Mais les enquêtes réalisées ces dernières années nous permettent d'aller plus loin encore dans cette inversion du regard sur le monde des camps. En effet, les plus anciens parmi les camps palestiniens ou parmi les camps de réfugiés ou déplacés internes en Afrique et en Asie se sont non seulement urbanisés mais sont devenus des pôles d'attractivité urbaine. Des migrants ou des réfugiés d'autres provenances viennent s'y installer ou s'établissent sur leur pourtour. Ils forment le noyau de nouvelles configurations urbaines pauvres et cosmopolites. Certains camps incarnent ainsi une nouvelle « centralité » de la marge⁴. En outre, le fait que les camps palestiniens aient été d'abord définis comme des camps (et le sont encore aux yeux des autorités et des habitants), même s'ils « ressemblent » à des zones périurbaines

3 Voir AGAMBEN G. (1997), *Homo Sacer*, tome 1, *Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil ; et la critique de BROSSAT A. (2008), « L'espace-camp et l'exception furtive », *Lignes*, n° 26, p. 17-19.

4 Voir DORAI M. et PUIG N. (2012), *L'Urbanité des marges. Migrants et réfugiés dans les villes du Proche-Orient*, Paris, Téraèdre, Presses de l'IFPO ; DAS V. et POOLE D. (dir.) (2004), *Anthropology in the Margins of the State*, Santa Fé, SAR Press.

denses et populaires, nous dit bien le rapport entre la marginalité urbaine et politique où ils se trouvent encore aujourd'hui et celle de tout un monde planétaire de favelas, *barrios*, *slums*, ghettos et *townships*⁵. Ils ne perdent pas complètement les caractéristiques de la forme-camp (exception, extra-territorialité, exclusion) en se développant et en s'urbanisant. Ce sont plutôt les marges urbaines ordinaires qui s'en rapprochent, renforçant le sentiment d'un apartheid généralisé – l'encampement du monde.

Vers une politique du campement

L'incertitude, l'« indésirabilité » et la précarité restent ce qui caractérise l'empreinte générale de ces lieux. Toute réflexion sur leur devenir doit en tenir compte. Mais trois voies existent d'ores et déjà à l'horizon de leur existence, qui permettent de penser leur avenir possible. L'une est la disparition, comme dans les destructions des campements de migrants à Patras en Grèce ou à Calais en France en 2009, ou comme on le voit encore dans les destructions répétées des campements dits « roms » autour de Paris ou de Lyon. Dans le cas des camps de réfugiés anciens, la disparition pure et simple est toujours un problème comme on le voit à Maheba en Zambie, un camp ouvert en 1971 et devant fermer sans y parvenir depuis 2002. L'autre voie est la transformation progressive, sur la longue durée, qui peut aller jusqu'à la reconnaissance et à un certain « droit à la ville », comme le montrent l'actualité des camps palestiniens au Moyen-Orient ou la progressive intégration des camps de déplacés internes du Sud-Soudan dans la périphérie de Khartoum. La dernière voie est celle de l'attente. Cette situation est particulièrement répandue aujourd'hui. Elle est le résultat d'un compromis entre différentes forces agissant sur le présent et l'avenir des camps – les occupants, les agents des organisations internationales et les représentants de l'État national, comme le montre la longue négociation autour des douze camps d'« anciens réfugiés » (*former refugees*) érythréens de l'Est-Soudan.

Ni monstrueux ni pitoyables, ces lieux de l'écart pourront être perçus sous un nouveau jour une fois replacés dans la perspective de la société mondiale à venir. L'on peut en effet considérer que l'existence, la transformation et même la permanence des camps et campements forment

5 Voir AGIER M. (1999), *L'Invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, Éditions des Archives contemporaines ; WACQUANT L. (2006), *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, Paris, La Découverte ; WACQUANT L. (2010), « Designing urban seclusion in the 21st century », *Perspecta. The Yale Architectural Journal*, n° 43, p. 165-178 ; DAVIS M. (2006), *Le Pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte ; et DIAS A. S. A. (2013), *Aux marges de la ville et de l'État. Camps palestiniens au Liban et favelas cariocas* (préface de Michel Agier), Paris, Karthala, Presses de l'IFPO.

Un monde de camps

progressivement une stratégie d'*occupation de l'espace* par des personnes et des groupes à qui aucun rôle ni aucune place ne sont attribués. C'est ce qui arrive lorsque des réfugiés refusent la fermeture ou la destruction de leur camp et l'occupent. Ou lorsque des groupes paysans ou forestiers chassés de leurs terres établissent un campement dans la ville voisine pour certains (c'est le cas en Colombie), au centre de la capitale pour d'autres (dans d'autres pays d'Amérique latine), et réussissent à y rester plusieurs années, à la fois comme solution de survie et comme forme de protestation. Cette stratégie de l'occupation associe les deux formes d'agir que sont l'*habiter* (s'approprier un espace en l'entretenant et le personnalisant) et la *politique* (faire de cet espace une « cité » où la prise de parole publique est effective et reconnue). Dans ce cadre, on peut regarder les camps comme des lieux quasi expérimentaux de présence-au-monde dans un environnement précaire qui ne prévoit pas pour eux d'organisation et de mobilisation politiques. Cette stratégie rencontre un aspect émergent de la politique en général, celle de l'occupation des espaces publics comme forme de la protestation politique et de la demande d'égalité. L'histoire des camps et des campements peut dès lors être réécrite non plus seulement comme celle d'une mise au ban et d'une invisibilité des indésirables, mais comme une présence et une part actives dans un monde « global » qui cherche encore, au-delà des cadres nationaux et urbains existants, dans leurs interstices ou leurs limites, où sont les lieux de la politique.

Agier Michel (2014)

L'encampement du monde : introduction

In : Agier Michel (dir.), Lecadet C. (collab.). *Un monde de camps*

Paris : La Découverte, p. 11-28

ISBN 978-2-7071-8322-4.